



Prangins, le 3 octobre 1978

AU CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

Préavis No 13/78

Concerne: Demande de crédit de Frs. 290'000.-- pour la réfection et l'élargissement du chemin des Jaquines.

Délégué municipal: M. Roger DENOGENT

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Pour donner suite à la décision que vous avez prise lors de la séance du 21 septembre écoulé, soit de nous retourner le projet afin d'y apporter un complément d'étude, nous vous proposons l'aménagement du chemin assorti d'un trottoir. En effet, il ressortait clairement des nombreuses remarques et propositions formulées, que la variante avec trottoir était souhaitée.

Afin de pouvoir, considérant l'urgence des travaux, inscrire à l'ordre du jour de la séance du 25 octobre 1978 la demande de crédit, nous avons de suite étudié ce complément qui laisse apparaître pour une chaussée large de 4.60 m accompagnée d'un trottoir de 1.30 m à 1.40 m un supplément de Frs. 45'000.--. Le montant total de la réfection du chemin des Jaquines s'élèverait donc à Frs. 290'000.--.

Il est évident que le devis établi par le bureau d'ingénieurs est basé sur les tarifs en cours. Comme nous ne sommes pas à l'abri d'une augmentation à partir de janvier prochain, il serait préférable de procéder encore cette année à l'adjudication. La totalité des travaux ne pourrait, certes, pas s'effectuer cet automne, mais nous essayerons de bloquer les prix.

La conception de cet ouvrage serait identique à celle réalisée au chemin de la Tuilière et qui donne entière satisfaction à ses usagers.

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

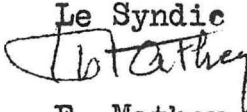
| | |
|-------------|---|
| vu | le préavis municipal No 13/78 concernant demande de crédit de Frs. 290'000.-- pour la réfection et l'élargissement du ch. des Jaquines, |
| lu | le rapport de la commission chargée de l'étude de ce projet, |
| attendu que | ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour, |

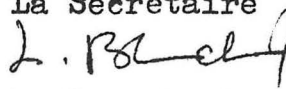
d é c i d e

1. d'approuver le préavis municipal No 13/78 relatif a une demande de crédit pour la réfection et l'élargissement du ch. des Jaquines,
2. d'accorder un crédit de Frs. 290'000.-- pour la réfection et l'élargissement du ch. des Jaquines.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 2 octobre 1978 pour être soumis au conseil communal de Prangins.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

F. Mathey

La Secrétaire

L. Blanchoud